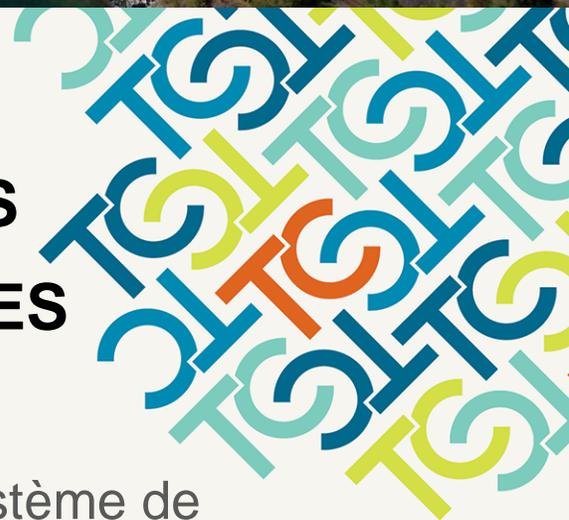




RAPPORT DU RÉSUMÉ DES CONSULTATIONS EXTERNES FÉV. 2023

Modernisation réglementaire du Système de
gestion de la sécurité (SGS)



Transports
Canada

Transport
Canada

Canada 

Objet

Le présent rapport vise à informer les intervenants de l'industrie de l'aviation des résultats des consultations externes initiales récemment terminées dans le cadre de l'initiative de modernisation du système de gestion de la sécurité (SGS) de Transports Canada, Aviation civile (TCAC). Il fournit un contexte et donne un aperçu des objectifs, de l'approche, des résultats et des prochaines étapes à la suite des consultations externes du dossier n° 1 de la modernisation du SGS de TCAC.

Contexte

Les modifications réglementaires proposées en vue de moderniser le cadre du SGS du Canada pour la sécurité aérienne sont en cours depuis plusieurs années et sont actuellement divisées en deux dossiers. Dans le dossier 1, TCAC propose d'étendre l'application des exigences du SGS aux organismes de conception et de construction, d'intégrer les dispositions existantes relatives au SGS dans le RAC 107, et d'harmoniser le cadre national avec la structure de l'Annexe 19 de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Dans le dossier 2, TCAC proposera d'étendre encore plus les exigences du SGS aux exploitants aériens relevant des sous-parties (702), travail aérien, (703), taxi aérien et (704), service aérien de navette, à tous les organismes de maintenance agréés (OMA) et à toutes les unités de formation au pilotage (UFP) respectivement.

Conscient de l'ampleur des modifications qu'il propose, TCAC a développé un plan de consultation des intervenants afin de s'assurer que son approche est raisonnable, réalisable, applicable et comprise par l'industrie, ainsi que pour garantir de multiples possibilités de consultation et de rétroactions adéquates et utiles de la part de l'industrie. Le plan est composé de consultations non officielles (préliminaires) avec des intervenants internes et externes, en plus de la publication d'un avis de proposition de modifications (APM), afin de faciliter la consultation officielle sur les modifications proposées par TCAC. À l'heure actuelle, les consultations internes préliminaires sont terminées et les résultats des consultations externes sont résumés ci-dessous.

Objectifs

Ces consultations avaient pour objectif :

- D'accroître la sensibilisation et de recueillir des commentaires sur la modernisation du SGS – dossier 1;
- De déterminer le niveau de soutien et l'état de préparation de l'industrie, ainsi que les effets des points suivants sur celle-ci :
 - Harmoniser les règlements relatifs au SGS du RAC 107 avec l'Annexe 19 de l'OACI;
 - Étendre l'application du SGS aux organismes de conception et de construction;
 - Exiger que le Programme d'assurance de la qualité (PAQ) comprenne, dans sa portée, toutes les activités certifiées visées par la sous-partie 705;
 - Étendre l'application des exigences du PAQ aux organismes de conception, dans le cadre d'un SGS;
- Recenser les défis de mise en œuvre pour les intervenants de taille, de complexité et de type différents (p. ex., adaptation).

Approche

Les consultations externes ont eu lieu en juillet 2022 et ont consisté en un questionnaire distribué électroniquement et en un document de consultation diffusé aux intervenants par l'intermédiaire du CCRAC. Les données ont été recueillies sur une période de quatre semaines et ont fait l'objet d'une analyse thématique. Voici les résultats :

Résultats

Thème un – Soutien à l’approche de TCAC en matière de modernisation du SGS

Les répondants ont exprimé un large soutien à la modernisation du SGS et à l’intention de TCAC à l’égard de l’harmonisation de ses règlements avec l’Annexe 19 de l’OACI et les normes ISO et SM-0001 (normes industrielles internationales pour la mise en œuvre de SGS dans les organismes de conception, de construction et de maintenance) et de la coordination de ses activités avec les efforts d’expansion du SGS des partenaires de l’équipe de gestion de la certification (EGC)¹. Ils ont aussi soutenu l’approche axée sur le rendement du SGS, d’une flexibilité suffisante pour s’adapter à la taille, à la complexité, au type et à la nature des opérations des différents organismes.

Thème deux – Consultations supplémentaires, orientation et soutien

Consultations supplémentaires

Les répondants des secteurs de la conception et de la construction ont demandé une consultation plus approfondie pour s’assurer que leur contribution était saisie et reflétée dans l’approche. À la suite de cette rétroaction, des discussions informelles supplémentaires avec les principaux intervenants de l’industrie ont eu lieu à l’automne 2022 et ont été précieuses pour façonner l’approche de la modernisation des SGS au sein du secteur de la conception et de la construction.

Orientation et soutien

Les répondants ont demandé à TCAC des conseils et du soutien supplémentaires relativement au SGS afin de mieux comprendre la mise en œuvre du SGS (pour les secteurs non réglementés) et les exigences révisées en matière de SGS. Parmi les suggestions particulières, citons l’amélioration des documents d’orientation écrits et l’organisation d’ateliers et de séances de formation dirigés par TC.

Thème trois – Calendriers de conformité à la réglementation

Bien que les répondants aient exprimé leur soutien à la modernisation du SGS, ils sont inquiets quant aux calendriers de conformité. Pour atténuer les effets sur leurs organisations, les intervenants ont suggéré à TCAC d’examiner : des calendriers adaptables en fonction des défis que l’organisme doit relever, allant de un à trois ans; des attentes distinctes en fonction du niveau de maturité d’un SGS (p. ex., un an pour un système actuel et approprié, deux ans pour un système efficace et opérationnel); et un processus hiérarchisé ou simplifié pour les organismes déjà évalués ou reconnus dans le cadre de SGS volontaires. TCAC étudie actuellement cette proposition dans le cadre de son travail continu de modernisation du SGS.

Thème quatre – Défis pour les intervenants

Les répondants ont exprimé des préoccupations précises concernant : les ressources financières et humaines et le fardeau administratif de la mise en œuvre du SGS; les difficultés à comprendre ce qu’implique la conformité, les incohérences de la surveillance du SGS par TCAC et l’intégration de leur SGS existant, volontaire ou futur, avec les normes ISO, SM-0001 et autres normes industrielles.

Ces commentaires sont appréciés et TCAC reconnaît qu’ils sont précieux pour moderniser efficacement le SGS au Canada. Des ateliers d’orientation et des ateliers consacrés au SGS sont actuellement prévus (pour les publics internes et externes) dans le cadre du calendrier de mise en œuvre de l’initiative.

¹ L’équipe de gestion de la certification (EGC) est un cadre de gouvernance en vertu duquel les dirigeants des services de certification des aéronefs ou des services de normalisation de la FAA (États-Unis), de l’AESA (Europe), de TCAC (Canada) et de l’ANAC (Brésil) conviennent de travailler à l’harmonisation des solutions aux problèmes liés aux autorités et à l’industrie.

Prochaines étapes

À la suite de ce rapport, les prochaines étapes de l'initiative de modernisation du SGS sont les suivantes :

1. Avis de proposition de modification (APM), hiver 2023
2. Publication dans la Partie I de la *Gazette du Canada*, printemps 2024
3. Publication dans la Partie II de la *Gazette du Canada*, à déterminer